

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe UNSA

Les commissions temporaires, si leur temps d'existence est court, offrent souvent des moments de débats profonds et salutaires. Ce fût le cas dans cette commission temporaire Démocratie, juste retour pour un sujet aussi majeur.

Ce deuxième avis traitant spécifiquement de la volonté d'engagement et de la participation démocratique des jeunes n'a pas fait exception à la règle. Chaque débat a été l'occasion, nous le croyons, pour chacune et chacun, conseillères conseillers, citoyennes et citoyens, d'avancer ses arguments et, selon une formule que j'emprunte ici à Paul Ricoeur, « d'arbitrer les contradictions ».

Nous avons, durant ces quelques mois ensemble, fait œuvre démocratique. Pour en revenir à l'avis qui nous réunit aujourd'hui, le constat fait dans celui-ci bat en brèche quelques préjugés sur les jeunes, qui seraient tantôt désintéressés, immatures ou bien encore individualistes et hermétiques à l'engagement.

C'est même tout le contraire qui est ici démontré, en prenant bien soin de ne jamais globaliser les jeunes, tant les parcours et les situations de vie sont différentes et propres à chacune et chacun.

Interroger l'abstention des jeunes, c'est avant tout interroger l'abstention et les raisons de celles-ci. Multiforme, l'abstention peut aussi être un acte citoyen réfléchi, revendiqué, qu'un signe de désintéret. Pour autant et nous l'avons vu tout au long de nos auditions, rencontres et débats, les questions se posent aussi face à un système souffrant aujourd'hui d'une crise de légitimité démocratique.

Les préconisations visent donc à offrir des leviers pour combattre cette crise, notamment et l'UNSA y tient particulièrement, en considérant les jeunes comme le reste de la population, en les faisant entrer dès l'âge de la majorité, dans le droit commun.

Elles visent aussi à offrir de nouveaux outils au service de la démocratie, et l'UNSA se réjouit de voir se poursuivre les innovations sur les pétitions et leur traitement proposés au Parlement, via une niche parlementaire.

La démocratie n'impose pas d'être tous d'accord, elle impose cependant le débat et les règles pour que celui-ci débouche sur des propositions constructives. C'est bien ce qu'il s'est passé lors de cette commission et nous tenions à en remercier chaque membre.

L'UNSA a voté l'avis.